

Commune d'AUBIGNAS

Compte rendu du conseil municipal du 29 juin 2012

Présents :

Christian BOSQUET, Annik HUGON, Nathalie RODRIGUES, Jean-François GUILBERT, Serge CAMPANA, Martine LE COZANNET, Alain RIVIER, Jérôme DIMEGLIO, Eric BERNARD, Serge VILLARD Jean-Luc PRAT.

Absents excusés : -

Ordre du jour :

1. Compte rendu ALVR.
 2. Taxe de raccordement assainissement.
 3. Mise en conformité du captage de Réviscou.
 4. Eclairage public.
 5. Délibération pour la modification des statuts de la CCRH.
 6. Délibération pour adhésion de communes à Inforoutes.
 7. Délibération pour mise à disposition du local placette
 8. Contrat ATSEM
 9. Divers : Signalétique touristique, demande d'autorisation de voirie pour artisan, mise aux normes des bâtiments publics pour l qualité de l'air ambiant....
-

1. **Compte rendu ALVR.**

Le 30 mai 2012 s'est tenue l'assemblée générale de cette association qui œuvre pour le logement social. Onze communes sont adhérentes à cette association qui gère 88 logements dont 35 sont sa propriété. En 2011 les comptes sont équilibrés.

Aujourd'hui l'association n'est plus en capacité de produire de nouveaux logements, elle assure sa mission de gestion. Afin de pouvoir de la production et de la réhabilitation de nouveaux logements, il faudrait que l'association s'associe avec une structure avec une compétence de M.O.I.

2. **Taxe de raccordement assainissement.**

La participation au raccordement à l'égout devient la participation à l'assainissement collectif. La participation est aujourd'hui de 850€, dans le nouveau contexte, elle ne doit dépasser 80% du coût d'un assainissement individuel. La participation de 850 € est bien inférieure à ce pourcentage. Il est proposé de ne pas augmenter cette participation est donc de la maintenir à 850 €.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

3. **Mise en conformité du captage de Réviscou**

Le périmètre de sécurité des sources est délimité et protégé, mais l'enregistrement n'a pas été terminé. Il nous faut donc refaire une enquête pour une déclaration d'intérêt public.

Il est proposé de lancer une étude et de faire un rapport hydrogéologique.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

4. **Eclairage public**

Le réseau d'éclairage public fera l'objet de futurs travaux :

- Extension du réseau pour la rue des arceaux
- Renforcement de l'éclairage sur la place du village,
- Déplacement du point d'éclairage à l'arrière de la mairie.

Afin de maîtriser la facture énergétique de l'éclairage public, nous allons à titre d'essai couper l'éclairage de 1 H du matin à 5 H.

5. Délibération pour la modification des statuts de la CCRH.

Le siège de la CCRH a déménagé de l'espace Aden au 3 rue Henri Dunant au Teil.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

6. Délibération pour adhésion de communes à Inforoutes.

Les 3 communes Laviolle, Cros de Géoland, Le Pouzin et les CdC de Tournonais et Vinobre se proposent d'adhérer au syndicat.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7. Délibération pour mise à disposition du local placette

Il est proposé de louer pour une durée de 3 mois la maison Arnaud sur la placette à Mr et Mme Grimaldi pour une activité de brocante. La location sera régie par un bail précaire avec un loyer de 100 €/mois et une obligation d'ouverture du site 5 demi journées par semaine.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

8. Contrat ATSEM

Il est proposé un contrat à Mme Kortenoff en CDI pour un emploi lié à l'activité scolaire

La proposition est approuvée à la majorité des 9 voix pour et 2 abstentions.

9. Divers

La garderie sera ouverte chaque jour de classe à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h00 le soir, sans conditions d'inscription au préalable des enfants.

Le projet de signalétique touristique de la CCRH est cours, il est prévu l'installation d'un totem et de 2 à 3 pupitres d'information en 2013 pour notre commune. Une signalétique commune sera également disposée sur le territoire de la CCRH pour indiquer les commerces, les producteurs ...

Nous répondons favorablement à une demande de la société ARDECHIENS pour l'autorisation de stationnement sur la voirie d'un véhicule pour exercer une activité de toilettage de chiens. Le stationnement devrait se faire sur le parking derrière la mairie. La participation à la consommation électrique est fixé à 10 €/mois.

La mise au norme de la qualité de l'air ambiant des bâtiments publics est obligatoire en 2015. L'agence régionale de la santé publique nous propose ses services afin de vérifier et d'analyser cette qualité de l'air, nous nous inscrirons dans cette démarche les prochaines années.

L'association **Alba Danse** nous demande si elle peut louer la salle Le Préau une soirée par semaine et 6 vendredi par année pour ses activités, nous répondons favorablement à cette demande, le planning devra être concerté avec les autres associations. Un prix de location de la salle sera proposé à l'association.

L'association **La Cascade** souhaite également organiser dans cette salle une activité hebdomadaire liée au cirque pour les enfants, nous répondons favorablement également à cette demande, le planning devra être concerté avec les autres associations.

Les travaux de l'école vont démarrer, la fabrication de la plate-forme métallique pour l'issue de secours est en cours de réalisation.

Un budget de 3 000 € est alloué au remplacement ou à l'acquisition de divers matériels pour l'école dont le remplacement des rideaux.

Suite au vol que nous avons eu à déplorer dans la mairie, une alarme va être installée dans les plus brefs délais, elle permettra de signaler toutes présences dans les locaux de la mairie.

Le prochain conseil municipal est fixé le vendredi 31/08/ 2012 à 20h30.